

**CONSEIL D'ETABLISSEMENT  
DE L'ETABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE DE  
CHATEAU-D'OEX – PAYS-D'ENHAUT**

**PROCES-VERBAL n° 48 du 24 SEPTEMBRE 2025**

**Présences :** **Autorités communales** : Mmes Annie Blum et Dorothée Ramel, M. Pascal Berruex.  
**Parents d'élèves** : Mmes Julie Chablop et Isabel Iñanes, M. Sébastien Martin.  
**Milieux et organisations concernés par la vie de l'établissement** : Mmes Christine Casucci et Anne-Christine Strigens, M. Raymond Vuadens.  
**Professionnels actifs au sein de l'établissement** : Mmes Véronique Bourret, Darcy Mottier et Nicole Rosat.

**Excusé :** Loïc Castella, représentant du Conseil des élèves.

**Invitées :** Léa Gungadeen et Marie Scherrer, représentantes du Conseil des élèves

**1. Accueil.**

Mme Ramel salue la présence de tous les conseillers pour le premier conseil d'établissement de cette nouvelle année scolaire 25-26 et souhaite la bienvenue à chacun. Mme Julie Chablop prend désormais sa fonction officielle de représentante des parents d'élèves en remplacement de M. Jean-Claude Racine, qui a terminé son mandat en juin 2025.

**2. Procès-verbal de la séance du 7 mai 2025.**

Le procès-verbal de la séance du 7 mai 2025 est adopté avec remerciements à son auteure.

**3. Présentation des nouveaux délégués du Conseil des élèves.**

Mme Ramel présente les nouvelles déléguées, Léa Gungadeen et Marie Scherrer, que le conseil est heureux d'accueillir. Elles seront co-présidentes du Conseil des élèves cette année 25-26. Leur collègue Loïc Castella, vice-président, est excusé pour cette séance en raison du passage de son permis de tracteur. Chaque conseiller se présente ensuite en expliquant son rôle.

**4. Retour de la délégation présente à la soirée parents du 23 septembre 2025.**

La représentation lors de la soirée a été assurée par Mme Ramel, présidente. Elle a été rejoints à intervalles réguliers par plusieurs autres conseillères qui assistaient à la soirée en tant que mamans d'élèves : Mmes Blum, Casucci et Chablop. L'Association Vaudoise des Parents d'élèves (Apé Vaud) ne fournissant pas d'affiches, Mme Ramel en a fabriqué en utilisant le dépliant « Quésaco ». Ces affiches pourront être réutilisées à chaque fois que ce sera nécessaire à l'avenir.

Les représentantes relatent que certains parents découvrent encore que l'existence du Conseil d'établissement.

Mme Ramel a rendu toutes les personnes, avec qui elle s'est entretenue durant la soirée, attentives aux réélections lors de l'assemblée des parents qui sera convoquée dans le courant 2026. En effet, au moment du changement de législature, tous les représentants du Conseil d'établissement seront réélus selon le règlement.

Mme Blum indique avoir senti de l'hésitation, certains parents se disent intéressés, mais n'osent pas forcément signer, ils craignent de ne pas avoir le temps nécessaire ou des tâches à effectuer.

Mmes Blum et Casucci indiquent que les parents trouvent que la formule de la soirée 7-11 en une fois est très appréciée. Cela soulage des agendas souvent chargés.

Les déléguées confirment que leurs parents étaient présents lors de la soirée et Léa indique que sa maman n'a pas eu le temps de rencontrer tous les enseignants.

Mme Mottier rappelle que les enseignants sont à disposition pour rencontrer les parents, à n'importe quel moment de l'année et pas seulement le soir de la réunion. Elle encourage Léa à dire à sa maman de ne pas hésiter à prendre rendez-vous. D'ailleurs, le maître de classe annonce durant la soirée que des rendez-vous peuvent être pris par les parents avec n'importe quel enseignant de la classe. Ils sont à l'écoute.

Parmi les pistes d'amélioration pour faciliter les contacts entre les différentes parties présentes lors de la soirée, Mme Mottier explique qu'une sorte de jeu est envisagé pour la prochaine édition.

Les parents demandent s'il serait possible, sur le panneau avec les photos des enseignants, d'indiquer également la matière enseignée. Mme Mottier en prend note.

## 5. Fête des écoles 2025.

La parole est à M. Vuadens qui remercie beaucoup les personnes qui ont œuvré à l'édition 25 de la fête des écoles. Cela a été très apprécié. Il indique les points qui ont été relevés afin d'en discuter pour la prochaine édition.

- L'incertitude météo qui s'est prolongée jusqu'à tard dans la journée a provoqué un retard de décision inconfortable. Dans les retours reçus, une remarque était que les stands devaient pouvoir être installés plus vite et la décision d'annuler ou maintenir la fête prise plus tôt dans la journée.
- Malgré toute l'attention portée au placement des stands, pour certains ce n'était pas adéquat. Par exemple, les gens ont eu de la peine à rejoindre le stand du Kiwanis qui se trouvait trop en bordure de la manifestation. M. Widmer, qui présentait son instrument le hang et avait demandé expressément à se trouver à l'ombre s'est malheureusement retrouvé en plein soleil ; il a finalement été déplacé vers le bâtiment communal.
- En conclusion : ce serait bien d'alterner les stands qui animent et les stands qui proposent à manger et à boire. L'analyse est à reprendre pour la prochaine édition.
- Mme Casucci fait le constat que certains stands sont restés vides en raison de désistements de dernière minute. Il y a également une enseignante et ses créations qui devait se trouver à côté du Kiwanis et qui finalement s'est mise en face de sa propre initiative. Le placement des stands est vraiment à réorganiser.
- M. Vuadens confirme que le Kiwanis s'est déjà annoncé partant pour l'année prochaine, mais à condition de se trouver devant la vitrine de Media d'Enhaut.

Mme Mottier indique que cette année, un comité s'est déjà formé et a déjà prévu un plan B s'il fait mauvais temps, éventuellement à la Landi. C'est en discussion. Mme Charlotte Schai aimeraient reprendre une partie de l'organisation, elle est déjà venue rencontrer la Direction. Elle va contacter Mme Ramel et M. Vuadens afin de discuter avec eux. Ces derniers indiquent que la liste des participants est à jour. Le groupe des cours d'italien a un four à pizza qu'il aimeraient utiliser la prochaine fois. Mme Schai va les contacter. Mme Mottier explique qu'il y aura à nouveau un bal des tout petits, afin que les parents restent après.

Pour la prochaine édition, Mme Casucci s'annonce partante pour collaborer à l'organisation. Elle est vivement remerciée par M. Vuadens.

Finalement, il est décidé, avec l'accord unanime de tous les conseillers, de créer un groupe WhatsApp du Conseil d'établissement qui permettra aux administrateurs de communiquer très rapidement en cas de besoin lors d'événements particuliers. Ce groupe serait utilisé uniquement à cette fin, pour transmettre des informations rapides ou en cas de nécessité de retours immédiats de la part des conseillers. La soussignée transmettra les numéros à M. Vuadens pour la création du groupe et un contact sera également pris avec M. Gilles Chatelain, suppléant pour les parents d'élèves, afin qu'il puisse indiquer s'il veut être intégré au groupe.

## 6. Parole aux déléguées.

Léa et Marie disent être très heureuses de leur élection à la tête du Conseil des élèves. Elles n'ont pas encore de communications pour cette première séance, mais en auront pour les suivantes. Elles sont chaleureusement félicitées par les conseillers qui les remercient de porter cette tâche cette année.

## 7. Tour de table

M. Berruex donne des nouvelles de la cour d'école. La dernière séance du Conseil d'établissement a eu lieu la veille du Conseil communal où le préavis devait être voté. M. Berruex informe les conseillers qu'il a été largement approuvé. Les travaux ont commencé et une partie de la cour a été dégrappée et va sous peu redevenir de la verdure. Une structure en bois qui viendra couvrir le forum est prévue, ainsi que quelques aménagements à côté du pavillon primaire, de grandes tables le long des barrières, des bancs et un coin lecture avec des copeaux devant les bureaux de l'administration. Les travaux avancent, une séance est prévue prochainement. Tout ne pourra peut-être pas être réalisé comme prévu (des garanties financières ont été demandées) mais beaucoup de choses seront faites. L'ambition est d'inaugurer au mieux au mois de juin 2026, mais M. Berruex pense que ce sera plutôt en fin d'année 2026 voire au printemps 2027.

M. Vuadens indique que la séance du Conseil communal où le sujet a été débattu était très intéressante pour les élèves responsables du projet qui ont pu y assister. C'était un bel exercice de démocratie. Même si les remarques de quelques conseillers sont à déplorer, il y a aussi eu de très belles interventions et le débat était intéressant. Mme Mottier confirme aussi que c'était important que les élèves puissent apprendre comment se passe l'attribution de l'argent public. M. Berruex termine en expliquant que la place de jeu des Moulins a également été entièrement refaite durant l'été, tout est maintenant neuf et aux normes.

Mme Mottier explique aux conseillers que cette nouvelle année scolaire a bien commencé. Les élèves de 10<sup>e</sup> se sont rendus en camp à Tenero au Tessin, où elle les a rejoints pour les derniers jours. Les 9<sup>e</sup> sont allés aux SwissSkills à Berne, où l'une des anciennes élèves de l'établissement a eu la joie de recevoir une médaille avec son entreprise PinkDesign. Les élèves de 10VP sont allés à un concert au Menuhin Festival de Gstaad, et les petits de la 3P à la 6P ont recommencé les cours de natation à la piscine de Gstaad. Il y a aussi plusieurs courses d'automne annoncées, le forum des métiers pour les élèves de 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup>, Profa qui va intervenir dans les classes, le Bois qui Chante, la SATOM pour la gestion des déchets, le dentiste, etc. Il y a beaucoup d'événements pour les classes en automne.

Mme Mottier annonce également aux conseillers que Mme Diane Cherix a repris la gestion du Conseil des élèves à la grande satisfaction de la Direction.

Les promotions 2026 s'organiseront de la même manière qu'en 2025, soit au Centre sportif en matinée. Le Conseil de Direction a tenu compte des remarques des parents et communiquera suffisamment tôt afin de permettre à chacun de s'organiser. Un comité composé de 13 filles volontaires s'est déjà constitué pour l'organisation du bal de fin d'année et des promotions. Mme Mottier se réjouit de travailler avec elles.

Le Conseil de Direction a réfléchi à la possibilité d'organiser un troc en décembre pour le matériel de ski, en collaboration avec les délégués et le Conseil d'établissement. En effet, le troc d'automne a lieu trop tôt pour ce matériel-là et de plus en plus de demandes parviennent aux écoles en début de saison. Mme Mottier aimerait savoir si le Conseil d'établissement serait partant pour prendre part à cette organisation ?

L'avis des conseillers est très mitigé. S'ils saluent l'idée et confirment sa nécessité, ils regretteraient toutefois de ne pas tenter de trouver une collaboration avec le troc existant. Ils relèvent aussi que décembre est un mois extrêmement chargé et qu'il sera compliqué de solliciter des bénévoles à cette période-là. Certaines conseillères soulignent la difficulté pour le matériel de sport ; en magasin par exemple, la location de chaussures et de skis passe par des essayages et des mesures. De plus, qui garantirait l'état du matériel troqué ? Les conseillers se demandent si le projet ne serait pas à construire plutôt avec les magasins de sport. Mme Mottier confirme que tout est encore à discuter, qu'il s'agit d'une première prise de contact et que les suggestions restent ouvertes.

Mme Bourret a l'immense regret d'annoncer aux conseillers que l'éditeur de Zep a refusé l'utilisation du personnage pour créer les grands Titeufs sur le chemin de l'école. Mme Ramel rappelle l'historique du projet pour Mme Chablotz, Léa et Marie. Les conseillers se demandent si un concours afin de créer de toutes pièces un personnage pourrait être proposé dans le cadre des arts visuels ? Mme Mottier va y réfléchir, en effet les concours n'ont pas toujours beaucoup de succès. Il pourrait peut-être être proposé sur une base volontaire. Mme Ramel propose de mettre le point à l'ordre du jour du prochain conseil, afin de voir où les choses en sont actuellement par rapport à la sécurité autour des écoles, aux chemins de l'école, etc. Il n'y a pas eu de problème particulier signalé à la rentrée cette année, toutefois, chacun a le temps de réfléchir et de s'entretenir avec des parents / collègues concernant les transports et les abords de l'école d'ici à la prochaine séance. Léa et Marie sont invitées à questionner leurs camarades également, afin de connaître leur ressenti, s'ils ont un sentiment de sécurité sur le chemin de l'école et dans les transports.

Mme Strigens informe que l'UAPE et la Casbah ont bien redémarré aussi, même si cette année il a fallu faire face à un souci de transport car les places dans les transports scolaires n'étaient pas suffisantes pour répondre aux demandes des parents. Il a fallu chercher, d'entente avec l'ASIPE, une solution temporaire jusqu'aux vacances d'automne. La suite est encore en discussion.

Une nouvelle collaboratrice a été engagée à l'UAPE. Une ouverture de l'UAPE d'une semaine (la deuxième) durant les vacances d'automne a été proposée aux parents.

Les activités de la Casbah ont recommencé avec une première sortie à l'Entrepôt à Bulle un mercredi après-midi. Il y a également une nouvelle personne qui a été engagée à la Casbah. Dorénavant, il y a deux groupes qui se rendent à l'Hôtel de Ville à midi pour manger un repas chaud.

Mme Strigens termine en partageant un souci de ses éducatrices qui doivent faire preuve d'une extrême vigilance car beaucoup de véhicules transitent dans la cour de l'école malgré la barrière.

Mme Casucci a été sollicitée lors de la soirée des parents 7-11, en tant qu'ancienne présidente de la défunte Apé du Pays-d'Enhaut, par des parents inquiets de voir les niveaux regroupés dans les classes VG. Ces parents se sont dit surpris et perplexes du fonctionnement des niveaux dans ces conditions. Mme Mottier rappelle de ne pas hésiter à rediriger ces parents soucieux vers la Direction. Elle explique aussi qu'en 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup>, ces regroupements sont possibles. L'idée est de créer des groupes-classes forts, et normalement ceci a été expliqué aux parents par les maîtres de classe. Mme Casucci n'est pas totalement convaincue car même si elle comprend l'idée de la cohésion de classe, elle souligne qu'il peut être salutaire pour certains enfants d'être séparés. Parfois, ces moments de séparation permettent de créer une soupape pour des enfants qui souffrent du comportement d'un camarade. Mme Mottier explique que c'est une année test pour les 9<sup>e</sup> et qu'un premier bilan sera fait à la fin du premier semestre. Mme Rosat confirme aussi que pour les enseignants, c'est plus simple et plus stable de travailler de cette façon, cela évite beaucoup de trafic des enfants.

Mme Casucci aborde ensuite la question de l'utilisation des WC et de quand les enfants y ont accès. Il semble que ce ne soit pas très clair pour les élèves, que certains enfants n'osent pas forcément demander à s'y rendre. Mme Rosat explique que les consignes sont claires. Les enfants peuvent aller aux WC en début de récréation. Les toilettes ne sont pas fermées à clé, à part dans l'ancien bâtiment à l'étage car le Conseil de Direction n'a pas encore validé une réouverture à la suite d'incivilités importantes. Mme Mottier relate qu'elle doit chaque année recadrer l'utilisation des lieux communs, expliquer que cela doit être laissé propre. Il y a régulièrement des soucis de dessins de pénis, de malpropreté, c'est un sujet récurrent. Elle souligne aussi que lorsque qu'elle travaille à son bureau du couloir, elle constate aussi lors de certains cours que les trajets jusqu'aux WC sont aussi fréquentés qu'une autoroute.

Il est demandé à Léa et Marie de consulter leurs camarades afin de vérifier si c'est clair pour eux quand ils peuvent ou non se rendre aux WC. Elles feront un retour pour la prochaine séance.

Mme Ramel clôture le tour de table en relatant que le stock restant de brochures des activités extra-scolaires était suffisant pour permettre l'envoi aux nouvelles familles. A la suite de quelques modifications par les associations, un volet correcteur a été plié et ajouté dans les brochures existantes. L'ASPE va être sollicitée pour une prochaine réédition.

## 8. Date de la prochaine séance

**Mercredi 19 novembre à 18h00.**

Merci de ne pas oublier d'annoncer à Mme Ramel les sujets à aborder avant les conseils afin qu'elle puisse ajouter les points à l'ordre du jour.

La parole n'étant plus demandée, Mme Ramel remercie chacun pour sa présence et sa collaboration et lève la séance à 19h30.

Pour le Conseil d'Etablissement de  
l'Etablissement primaire et secondaire  
de Château-d'Oex - Pays-d'Enhaut



Estelle Martin  
Secrétaire